

**Séance du conseil  
MERCREDI 27 JUILLET 2022 à 17H45  
ORDRE DU JOUR**

Une session extraordinaire du conseil municipal aura lieu le mercredi 27 juillet 2022 à 17h45 à la salle communautaire sise au 1295 chemin du Lac-Supérieur. Conformément à l'article 56 du Code Municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Usage conditionnel : Location en court séjour de moyenne envergure, 12 chemin des Alouettes (lot : 5 115 025), matricule : 3613-60-0378
4. Usage conditionnel : Location en court séjour de grande envergure, 2 chemin des Lilas (lot : 4 754 210), matricule: 3118-24-7058
5. Usage conditionnel : Location en court séjour de petite envergure, 78 chemin du Lac-aux-Ours (lot : 4 755 218), matricule : 2818-77-8721
6. Usage conditionnel : Location en court séjour de petite envergure, 2369 chemin du Lac-Quenouille (4 886 142), matricule : 3317-13-4747
7. Usage conditionnel : Location en court séjour de petite envergure, 136 chemin du Lac-Boileau, (5 115 180), matricule : 3511-13-8791
8. Usage conditionnel : Location en court séjour de moyenne envergure, 370 chemin du Mont-la-Tuque (lot : 4 753 816), matricule : 2722-10-8771
9. Période de questions
10. Clôture et levée de la séance extraordinaire

Donné à Lac-Supérieur, ce 22e jour de juillet 2022

Madame Sophie Choquette, directrice générale et greffière-trésorière